

C'est le temps de renouvellement des contrats de l'AMAP: Jus de fruits des Grands Champs. La récolte des pommes et des poires n'a pas été très abondante cette année, mais Maëliiss nous propose de nouveaux produits en plus des jus de pomme et de pomme-poire:

- Jus de pomme-gingembre
- Jus de pomme de Noël à déguster chaud
- Vinaigre de cidre en bouteille de 75cl
- Et même du pesto d'ail des ours

Tous les jus sont conditionnés en bouteilles d'1l.

Comme l'année dernière il y aura 3 distributions sur deux lieux :

- Un à Annemasse au local
- L'autre chez Isabelle à Habère Lullin.

Vous trouverez le contrat et le bulletin d'adhésion (si vous n'avez pas encore pris votre adhésion) en cliquant sur les liens ci-dessous :

<https://odamap.fr/contrat/contrat-jus-de-fruits>

<https://odamap.fr/base/documents-officiels>

**Date limite pour remettre les contrats : vendredi 7 février**

**Les documents sont à poser dans la boîte contrat au local d'Annemasse ou à envoyer à :**

**ODAMAP AMAP JUS DE FRUITS DES GRANDS CHAMPS - MLK – rue du Dr Baud – boîte 61 – 74100 Annemasse**

**Une dégustation est prévue pour découvrir les nouveaux jus de Maëliiss le jeudi 30 janvier au local à Annemasse, 36, route de Château Rouge de 18h30 à 20h pendant la distribution des légumes.**

*Les bouteilles vides sans les capsules sont à déposer dans une caisse prévue à cet effet au local, même en dehors des dates de distributions des jusdefruits ou en Vallée Verte chez Isabelle.*

N'hésitez pas à aller sur le site d'ODAMAP où vous trouverez des informations sur l'AMAP et la ferme des Grands-Champs ainsi que des photos du pressage des pommes, photos prises lors de la journée porte ouverte à la ferme : <https://odamap.fr/galerie/jus-de-fruits>